

COMPTE RENDU

MINUTES

Réunion du Conseil de Développement de l'OIML
Moscou, 24 septembre 2001

OIML Development Council Meeting
Moscow, 24 September 2001



ORGANISATION INTERNATIONALE
DE MÉTROLOGIE LÉGALE

INTERNATIONAL ORGANIZATION
OF LEGAL METROLOGY



Organisation Internationale de Métrologie Légale

Secrétariat:

BUREAU INTERNATIONAL DE MÉTROLOGIE LÉGALE (BIML)
11, RUE TURGOT - 75009 PARIS - FRANCE

TÉL: 33 (0)1 48 78 12 82 ou 33 (0)1 42 85 27 11

FAX: 33 (0)1 42 82 17 27

E-MAIL: biml@oiml.org

INTERNET: www.oiml.org

RÉUNION
du
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OIML
24 septembre 2001 - Moscou

Le Conseil de Développement de l'OIML s'est réuni le 24 septembre 2001 à l'Hôtel Intourist de Moscou en liaison avec la 36^{ème} réunion du CIML.

La réunion a été présidée par Mme Ghaïet-El-Mouna Annabi, Présidente du Conseil de Développement. Étaient également présents à la table de présidence Gerard Faber, Président du CIML, Bernard Athané, Directeur du BIML, Jean-François Magaña, Directeur Nommé du BIML et Ian Dunmill, Adjoint au Directeur du BIML.



Sommaire

Participation	5
Ouverture	8
Appel des participants	8
Approbation de l'ordre du jour	9
1 Rapport et discussion sur les activités du Conseil de Développement depuis la réunion de 2000 (Londres, Royaume-Uni)	10
1.1 Réunion de l'OMC sur la participation des pays en développement dans les activités d'élaboration de normes	
2 Rapports des Groupes de Travail	12
2.1 WG1 – <i>Formation</i>	
2.2 WG 2 – <i>Information</i>	
2.3 WG 3 – <i>Équipement</i>	
2.4 Discussion sur les termes de référence des Groupes de Travail	
3 Rapports des représentants d'Organisations Régionales de Métrologie Légale	17
3.1 Forum Asie-Pacifique de Métrologie Légale (APLMF)	
3.2 Coopération du Sud-Est de l'Europe pour la Qualité, la Normalisation, l'Accréditation et la Métrologie	
3.3 Coopération Euro-Asiatique des Instituts Nationaux de Métrologie (COOMET)	
3.4 Forum Euro-Méditerranéen de Métrologie Légale (EMLMF)	
3.5 Forum de l'Océan Indien de Métrologie Légale (IOLMF)	
3.6 Coopération en Métrologie Légale de la Communauté de Développement du Sud de l'Afrique (SADC MEL)	
3.7 Système Interaméricain de Métrologie (SIM) - Groupe de Travail sur la Métrologie Légale	
3.8 Coopération Européenne en Métrologie Légale (WELMEC)	
4 Propositions pour le programme de travail 2001-2002	20
5 Informations sur des projets en cours	21
5.1 ONUDI - OIML - PTB	
6 Informations sur des activités spéciales de certains Membres	22
6.1 Allemagne - PTB	
6.2 Cuba	
6.3 Allemagne - DAM	
6.4 Suisse	
6.5 Bélarus	
7 Autres questions	23
8 Prochaine réunion	23
9 Conclusions et clôture de la réunion	23

Participation

États Membres du Conseil de Développement de l'OIML

Afrique du Sud	M. Beard	Membre du CIML
Algérie	M. Boudissa M. Hocine	Membre du CIML
Allemagne	M. Kochsiek M. Velfe M. Wallerus	Vice-Président du CIML
Arabie Saoudite	M. Al-Gossair	
Australie	Mme Bennett	Membre du CIML
Autriche	M. Leitner	Membre du CIML
Bélarus	M. Zhagora Mme Astafyeva	
Belgique	M. Eggermont	Membre du CIML
Brésil	M. Moreira da Silva	
Cameroun	M. Ela Essi M. Liman Oumar	Membre du CIML
Canada	M. Johnston M. Vinet	Membre du CIML
Chine (Rép. Pop. de)	M. Li Chuanqing M. Song Wei	Membre du CIML
Chypre	M. Tsiartzázis	Membre du CIML
Corée (Rép. Dém. Pop. de)	M. Ri Man Ho M. Choe Chang Jin	
Corée (Rép. de)	M. Cho Chun-haeng M. Kim Hong M. Lee Yeon-jae M. Park Il-hwan M. Yeum Kou-sul	Membre du CIML
Croatie	M. Benčić	
Cuba	M. Antunez Ramirez	Membre du CIML
Égypte	M. El Sayed	
France	M. Lagauterie	Membre du CIML
Israël	M. Zarin M. Harel	Membre du CIML
Japon	M. Tanaka M. Kojima Mme Sakai M. Ooiwa	Membre du CIML

Macédoine	M. Grkov M. Josifovski	Membre du CIML
Norvège	M. Kildal	Membre du CIML
Pays-Bas	M. Faber M. Engler	Président du CIML
Royaume-Uni	M. Birdseye	
Russie (Fédération de)	M. Issaev M. Mardin M. Vichenkov M. Belobzagin M. Nemchinov M. Ragulin Mme Kozlyakova M. Kozobkin M. Byevich	Vice-Président du CIML
Slovaquie	M. Orlovský	Membre du CIML
Suisse	M. Vaucher	Membre du CIML
Tanzanie	M. Tukai	Membre du CIML
Rép. Tchèque	M. Klenovský	Membre du CIML
Tunisie	Mme Annabi	Présidente, Conseil de Développement
USA	M. Ehrlich	Membre du CIML
Yougoslavie	M. Marković M. Milosević	Membre du CIML
Zambie	M. Sinyangwe M. Kapembwa	Membre du CIML

Observateurs des Membres Correspondants de l'OIML

Albanie	M. Proгри M. Laci M. Dervishi M. Hoxha	
Lettonie	M. Davis	
Lituanie	M. Staugaitis	
Malaisie	M. Md. Nor Md. Chik M. Chen Soo Fatt	
Moldavie	M. Baban	
Taipei Chinoise	M. Lin Hsing-Ming M. Lin Neng-Jong	
Ukraine	M. Sidorenko	
Uruguay	M. Markov M. Garcia y Santos	
Ouzbékistan	M. Jebrovskiy	

Observateurs des Organisations Régionales de Métrologie Légale

APLMF	M. Birch
COOMET	M. Zhagora
EMLMF	M. Lagauterie
IOLMF	M. Birch
SADCMEL	M. Beard
SEESMC	M. Grkov
SIM (WG LM)	M. Moreira da Silva
WELMEC	M. Klenovský

Autres observateurs

BIML	
M. Athané	Directeur
M. Magaña	Directeur Nommé
M. Szilvássy	Adjoint au Directeur
M. Dunmill	Adjoint au Directeur
M. Pulham	Rédacteur

Réunion du Conseil de Développement de l'OIML

24 septembre 2001 - Moscou

Ouverture

M. Faber accueille les délégués et exprime ses remerciements à la Fédération de Russie pour l'excellente organisation de la réunion. Mme Annabi, Présidente du Conseil de Développement, accueille également les participants et les remercie pour leur intérêt et soutien. Elle se sent encouragée par le grand nombre de délégués présents et exprime sa certitude que le Conseil de Développement continuera de jouer un rôle important dans le développement de la métrologie dans le monde.

M. Athané exprime ensuite son grand plaisir de participer à cette réunion du Conseil de Développement qui sera en fait la dernière dans sa carrière au BIML. Il rappelle qu'il a pris part, avec le Président et plusieurs autres Membres du CIML, à la création, il y a quelques 25 ans, du Conseil qui, depuis, a prouvé son utilité. Il ajoute que la présence de Jean-François Magaña, Directeur Nommé du BIML, montre que le Bureau continuera d'aider le Conseil de Développement dans toute la mesure du possible. Ian Dunmill confirme qu'il continuera d'agir comme Secrétaire du Conseil au nom du BIML.

Après avoir donné quelques informations pratique, M. Dunmill établit la liste des participants.

Appel des participants

L'appel des délégués est effectué et il est établi que 34 États Membres et 9 Membres Correspondants sont présents. Sont de plus présents les représentants de 8 Organisations Régionales de Métrologie Légale et du BIML.

Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil approuve l'ordre du jour suivant:

Ouverture

Appel des participants

Approbation de l'ordre du jour

1 Rapport et discussion sur les activités du Conseil de Développement depuis la réunion de 2000 (Londres, Royaume-Uni)

1.1 Réunion de l'OMC sur la participation des pays en développement dans les activités d'élaboration de normes

2 Rapports des Groupes de Travail

2.1 WG1 – *Formation*

2.2 WG 2 – *Information*

2.3 WG 3 – *Équipement*

2.4 Discussion sur les termes de référence des Groupes de Travail

3 Rapports des représentants d'Organisations Régionales de Métrologie Légale

3.1 Forum Asie-Pacifique de Métrologie Légale (APLMF)

3.2 Coopération du Sud-Est de l'Europe pour la Qualité, la Normalisation, l'Accréditation et la Métrologie

3.3 Coopération Euro-Asiatique des Instituts Nationaux de Métrologie (COOMET)

3.4 Forum Euro-Méditerranéen de Métrologie Légale (EMLMF)

3.5 Forum de l'Océan Indien de Métrologie Légale (IOLMF)

3.6 Coopération en Métrologie Légale de la Communauté de Développement du Sud de l'Afrique (SADCMEL)

3.7 Système Interaméricain de Métrologie (SIM) - Groupe de Travail sur la Métrologie Légale

3.8 Coopération Européenne en Métrologie Légale (WELMEC)

4 Propositions pour le programme de travail 2001-2002

5 Informations sur des projets en cours

5.1 ONUDI - OIML - PTB

6 Informations sur des activités spéciales de certains Membres

6.1 Allemagne - PTB

6.2 Cuba

6.3 Allemagne - DAM

6.4 Suisse

6.5 Bélarus

7 Autres questions

8 Prochaine réunion

9 Conclusions et clôture de la réunion

1 Rapport et discussion sur les activités du Conseil de Développement depuis la réunion de 2000 (Londres, Royaume-Uni)

M. Dunmill attire l'attention des participants sur les rapports relatifs aux activités du Conseil de Développement, qui ont été distribués à plusieurs reprises au cours de l'année et à nouveau pour la présente réunion. Il souligne les activités suivantes:

Révision de OIML D 1 - Loi de métrologie

Le projet de révision est à l'étude du groupe de travail conjoint OIML/BIPM/ILAC avant d'être distribué au TC 3. M. Magaña indique que la révision du D 1 est considérée comme hautement prioritaire. Il dit qu'il a participé, avec M. Ehrlich (secrétariat du TC 3) et Mme Annabi à la dernière réunion du groupe de travail en février 2001. Un premier document de travail a été élaboré par l'OIML et les réactions préliminaires des deux autres organisations sont attendues pour la fin d'octobre 2001. Il est prévu de distribuer le premier projet de comité avant la fin de l'année. M. Klenovský demande si une procédure formelle existe pour traiter des commentaires du BIPM et/ou d'ILAC; M. Magaña répond qu'une procédure définitive n'a pas été établie et que cela devra être fait par le TC 3.

Comités techniques et sous-comités

Une liste des TC/SC d'intérêt pour le Conseil de Développement a été établie sur la base du document du BIML sur les thèmes hautement prioritaires et prioritaires. Bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup d'activité sur ces thèmes au cours de l'année, M. Dunmill a entrepris de faire en sorte que les intérêts du Conseil de Développement soient représentés dès qu'un travail sera entrepris sur ces thèmes.

Site web du Conseil de Développement

Le site web a été considérablement revu au cours de l'année et une base de données sur les experts et cours de formation disponibles a été ajoutée. Il est prévu que le site web soit traduit en espagnol afin d'améliorer son accessibilité pour les pays en développement. M. Dunmill demande aux États Membres de tenir le BIML informé de tout changement dans les informations données. Des liens avec les sites web d'organismes de formation seront ajoutés l'année prochaine afin d'aider à maintenir l'information à jour. M. Magaña insiste également sur la nécessité de maintenir cette base de données à jour dans la fourniture d'assistance technique en liaison avec d'autres organisations.

Cours de formation

La question des cours de formations sera couverte plus en détail à un stade ultérieur de la réunion, lors du rapport du WG 1. Il est également décidé que la question de la validation des cours de formation n'est pas du rôle de l'OIML et il a été noté qu'il y avait déjà plusieurs systèmes d'accréditation des cours et du personnel de formation.

Liaisons externes et financement

Les liaisons avec l'OMC font l'objet du point 1.1 ci-dessous. Une réunion avec la Banque Mondiale avait été organisée pour le 13 septembre 2001 mais a été reportée à l'année suivante. Des possibilités de financement disponibles dans diverses régions du monde à travers la Commission Européenne doivent également être explorées, ainsi que celles venant d'autres organisations telles que l'ONUDI. M. Boudissa demande plus d'information en ce qui concerne les efforts déployés en matière de financement. M. Magaña répond que la Banque Mondiale est désireuse d'en savoir plus sur la métrologie afin de voir comment elle peut l'intégrer dans ses programmes. Il espère que cela mènera à de meilleures relations avec d'autres organisations de financement qui suivent les programmes de la Banque Mondiale. Il ajoute qu'il est important de mettre ces organisations au courant de la liste d'experts OIML afin que des experts appropriés soient utilisés dans les projets de développement. M. Hocine informe la réunion qu'il a rencontré la Banque Mondiale en avril 2001 et qu'ils sont très ouverts à la métrologie. Il est également d'accord sur l'importance qu'il y a à rendre l'ONUDI plus sensible aux questions de métrologie.

1.1 Réunion de l'OMC sur la participation des pays en développement dans les activités d'élaboration de normes

M. Dunmill indique que l'OMC a créé ce groupe, initialement formé des organisations impliquées dans l'élaboration de normes, afin d'examiner les problèmes que rencontrent les pays en développement dans l'accès au processus de normalisation et à l'élaboration des normes. Le BIML a assisté à la première réunion tenue le 23 janvier 2001 et continuera de suivre toute activité future du groupe. M. Magaña ajoute que pendant cette réunion, l'OMC a demandé aux organisations présentes de lui envoyer un rapport sur les barrières et difficultés rencontrées en leur sein par les pays en développement. Il y a, à l'évidence, le problème de financement des déplacements et parfois celui de la langue, mais M. Magaña demande aux participants de donner leur point de vue à ce sujet. Mme Annabi soutient cette demande et dit que ces vues sont essentielles pour permettre au Conseil de Développement de jouer pleinement son rôle dans la recherche des besoins des pays en développement et dans l'obtention de l'aide nécessaire.

M. Birch (APLMF) pense que le problème n'est pas tant dans les difficultés rencontrées par les pays en développement pour participer aux comités existants mais plutôt dans la nécessité pour les organisations concernées d'élaborer des normes couvrant les besoins de pays en développement. Il explique que les besoins, par exemple, des pays tropicaux ne sont souvent pas pris en considération. Beaucoup des besoins relatifs aux divers genres d'agriculture et types de structures industrielles dans les régions Asie-Pacifique et de l'Océan Indien, par exemple le mesurage de l'humidité du riz ou les propriétés du caoutchouc, ne sont pas pris en compte. Il pense en conséquence qu'il faut étudier les pays en développement afin de déterminer les normes dont ils ont besoin et rendre leur participation à l'élaboration des normes plus cohérente avec leurs besoins. Il pense également qu'il est important d'établir un système de métrologie légale fonctionnel dans chaque pays en développement avant d'y établir des systèmes d'élaboration des normes.

M. Magaña soulève un autre point qui a été mentionné par l'ISO. Presque tout le travail est maintenant fait par courrier électronique et internet, ce qui accélère le processus d'élaboration des normes et réduit les coûts pour tous les participants. Le problème est qu'actuellement de bons accès à internet ne sont pas encore aisément disponibles dans tous les pays. Comme cela peut s'appliquer également au travail de l'OIML, l'Organisation devrait réfléchir aux avantages du système. M. Hocine pense qu'il faudra continuer à utiliser le papier pendant au moins les trois à cinq prochaines années, même si cela coûte plus cher; cependant ce laps de temps pourrait aussi être utilisé pour aider certains pays en développement dans l'utilisation d'internet. M. Magaña dit que ce sujet sera discuté à nouveau pendant la réunion du CIML.

M. Beard dit que, dans la région de SADC MEL, il y a deux pays de langue portugaise (Angola et Mozambique). Il pense qu'il serait utile de voir combien de Recommandations et Documents OIML ont été traduits en portugais et si des versions électroniques en sont disponibles. M. Dunmill indique qu'au sein d'ISO DEVCO il a été demandé aux pays ayant traduit les publications dans leurs langues de le faire savoir afin que ces versions des publications puissent être mises à la disposition d'une plus large audience. Il estime que cette approche pour être utile pour l'OIML.

2 Rapports des Groupes de Travail

2.1 WG1 - Formation

M. Wallerus fait rapport sur les progrès de ce groupe qui s'est concentré sur la révision du D 14 - *Formation du personnel de métrologie légale*. Il est prévu de remettre à jour les exigences de qualification pour les agents d'approbation de type et de vérification puis de voir comment ces exigences pourraient être remplies. Il indique qu'un questionnaire a été envoyé aux membres du groupe de travail dont environ la moitié a répondu. Une analyse des commentaires a été effectuée, avec examen des domaines qui devraient être ajoutés au Document, par exemple la surveillance et l'examen des logiciels. Il a été proposé d'ajouter un nouveau chapitre sur les exigences essentielles applicables aux instituts de formation, aux professeurs et aux examens, un sujet qui sera traité en collaboration avec l'Australie, la France et le Royaume-Uni. Un projet de révision va maintenant être préparé mais des commentaires additionnels des autres membres du groupe de travail sont toujours les bienvenus.

M. Nemchinov rappelle aux délégués les circonstances de l'élaboration du D 14. En 1977, OIML SP 31 *Enseignement de la métrologie* et trois secrétariats rapporteurs avaient été créés à l'initiative de l'URSS et de la France et un programme de travail allant jusqu'à l'an 2000 avait été établi. Il en était résulté l'élaboration et l'approbation par le CIML en 1985 du document D 14 *Formation du personnel de métrologie légale - Qualification - Programmes de formation* donnant une base scientifique et méthodologique à la formation des ingénieurs et des techniciens. Ce document a été utilisé et mis en application en URSS, maintenant la Russie.

Il note ensuite que le travail présenté par M. Wallerus comprend deux parties: la première est une proposition de révision du D 14, la deuxième une proposition – sous forme de tableaux – pour diviser le contenu du Document en plusieurs sections. Cela conduit à proposer différents niveaux de connaissances et/ou de compétences en fonction des tâches de base des métrologistes, c'est-à-dire des niveaux différents pour la formation des ingénieurs et celle des techniciens, des niveaux différents pour la vérification des instruments de mesure simples et celle des instruments complexes.

M. Nemchinov juge inapproprié de développer des procédures de formation différentes pour les ingénieurs et pour les techniciens. La pratique et l'expérience en Russie montrent que les mêmes connaissances métrologiques de base sont nécessaires pour les deux catégories de métrologues. Les différences d'objectifs vont au delà du domaine d'application du D 14 et cela pourrait faire l'objet d'autres documents ou être obtenu par d'autres moyens, par exemple une formation professionnelle complémentaire ou des qualifications supérieures. Il pense en conséquence que le programme de formation pour les ingénieurs tel qu'actuellement dans le D 14 est approprié pour les deux catégories de métrologues et ajoute que cela a été pris en considération dans les normes nationales russes sur la formation et l'éducation des ingénieurs. M. Nemchinov est cependant d'accord avec les recommandations relatives à l'emploi des ingénieurs pour les tâches complexes et des techniciens pour les tâches les plus simples, cette pratique ayant été mise en application depuis longtemps par les services de métrologie légale russes.

En ce qui concerne la liste des instruments de mesure (domaines et genres de mesurages) proposée par D 14, M. Nemchinov dit qu'il la considère comme totalement à jour et ne voit pas de nécessité de la compléter ou de la corriger.

2.2 WG 2 - Information

M. Vichenkov présente le travail du WG 2. Il rappelle aux délégués le rétablissement des trois Groupes de Travail par le Conseil de Développement à Tunis en 1999 et indique que, bien qu'un groupe de travail *Information et documentation* ait été créé en 1994, cette activité était incluse dans l'activité générale du Conseil de Développement.

Le nouveau WG 2 *Information* a commencé ses travaux en 2000 sous la responsabilité du VNIIMS (Fédération de Russie) avec une participation de 11 États Membres. Le WG a établi des documents sur son domaine d'activité, son programme de travail 2000-2001 et un questionnaire sur les besoins des pays en développement en matière d'information et de documentation. Un rapport sur les résultats des réponses de 6 États Membres et 4 Membres Correspondants avait été donné à la réunion Conseil de Développement de Londres en 2000.

Il ajoute que selon une vieille expérience, l'échange d'information et de documentation sur la métrologie légale est une des activités de base de l'OIML, couvrant la totalité de son travail. Le centre principal d'information est le BIML mais les TC/SC ont aussi une quantité considérable d'information et de documentation sur leurs domaines de travail.

Les éléments de base du projet de programme de travail ont été inclus dans l'enquête et les réponses ont montré qu'il y avait un réel besoin d'information (par exemple: lois de métrologie, documentation sur le contrôle métrologique et la surveillance, etc.), un besoin d'établir des centres nationaux d'information ainsi que des bases de données informatisées.

En Russie le VNIIMS (et les autres instituts de métrologie) ont beaucoup de documents dans ce domaine, en particulier:

- un registre national des approbations de types d'instruments de mesure;
- des documents normatifs dans le domaine de la métrologie (légale);
- les étalons nationaux et équipement de vérification, etc.

qui pourraient être traduits dans d'autres langues si d'autres pays étaient réellement intéressés à les utiliser.

M. Vichenkov mentionne ensuite des questions et des tâches relatives aux activités du WG 2:

- il y a un très grand besoin d'information;
- il faudrait développer des matériaux d'information générale d'intérêt commun (par exemple: bibliographies, classification des instruments de mesure, listes d'équipements de vérification, etc.);
- on pourrait organiser (en liaison avec le BIML) un forum général pour discuter des manières de transmettre l'information dans le domaine de la métrologie légale;
- afin d'améliorer l'activité du WG 2 et de réaliser les tâches de son programme de travail, un plus grand nombre de pays participants serait nécessaire.

Il conclut son rapport en proposant que l'information sur le Système de Certificats OIML soit élargie par l'élaboration d'un catalogue des catégories d'instruments de mesure pour lesquels des certificats OIML ont été délivrés et qui sont largement utilisés et soumis aux contrôles de métrologie légale dans les pays en développement. Il pourrait aussi être indiqué quel équipement de mesure est nécessaire à leur vérification ainsi qu'à leur raccordement aux étalons nationaux, régionaux ou internationaux.

Mme Annabi demande que les résultats écrits de ce groupe de travail soient communiqués le plus vite possible au BIML afin qu'ils puissent être disponibles sur le site web du Conseil de Développement et soient ainsi utilisés comme base pour l'assistance technique. Elle souligne également que les détails

sur les certificats OIML sont régulièrement envoyés aux Membres du CIML et qu'une base de donnée est disponible sur le site web de l'OIML.

M. Magaña demande que les études qui sont conduites au niveau national ou régional, comme l'étude APLMF sur l'humidité des céréales, soient distribuées à d'autres pays afin qu'ils puissent bénéficier de l'information. Il mentionne aussi un sujet qui a été discuté lors de la réunion EMLMF de juin 2001. Les pays en développement ont souvent besoin d'informations sur les approbations de modèles effectuées dans d'autres pays, mais ils pourraient aussi fournir en retour aux pays qui ont délivrés des certificats une information intéressante sur les instruments non conformes à ces certificats.

M. Vichenkov répète la proposition formulée à la fin de son rapport. Il souligne que si l'information actuellement disponible par internet sur le Système de Certificats OIML devait être développée sous forme de catalogue qu'il a déjà suggéré, cela serait très utile pour les pays en développement en facilitant l'acceptation des certificats OIML et en aidant à l'élimination des barrières techniques au commerce. Il distribue sa proposition pour examen ultérieur.

M. Magaña répond que la liste de l'équipement nécessaire dans les divers domaines de la métrologie légale est du domaine de travail du WG 3. Une autre idée serait d'établir des listes d'équipement disponible dans chaque pays. Cela a été examiné dans le cadre du travail sur l'Arrangement de Reconnaissance Mutuel. Il rappelle aux participants qu'il faut éviter les travaux en double.

M. Vaucher informe la réunion que METAS, l'Institut Suisse de Métrologie, est en train d'établir un nouveau système d'information qui traitera des aspects les plus importants de la métrologie légale. Cela comprendra des documents normatifs, des exigences légales, des catalogues d'instruments approuvés, etc. Ce système sera informatisé et sera disponible en allemand et en français, puis ultérieurement en anglais. Il est prévu de terminer sa mise en place avant la fin de 2002. Vu le souhait que l'information contenue émane d'une grande variété de sources, il suggère que le forum proposé par M. Vichenkov soit utilisé pour fournir l'information à ce système.

Mme Annabi demande instamment à M. Vichenkov d'établir un contact étroit avec M. Vaucher afin que le travail de ce groupe progresse aussi vite que possible.

2.3 WG 3 - Équipement

M. Ragulin donne des informations sur l'approche utilisée par le GOSSTANDART de Russie et les pays de la CEI pour l'équipement des laboratoires de métrologie. Il indique que cette approche a fait ses preuves depuis longtemps et est donc soumise à la considération du Conseil.

La base pour les laboratoires de vérification est le *Complex Verification Laboratory (CVL)* développé par différents instituts de métrologie du GOSSTANDART de Russie responsables de la conservation des étalons primaires nationaux et la traçabilité depuis ces étalons vers les instruments de mesure ordinaires. Depuis la dernière réunion du Conseil de Développement, le secrétariat du WG 3 a élaboré un rapport de 85 pages (en russe) sur les CVL. Le rapport contient une terminologie, une codification, une liste de classification de 12 domaines de mesurage et leurs subdivisions, les caractéristiques métrologiques de base des CVL, etc. M. Ragulin dit que ce rapport pourra être largement utilisé dès que traduit dans d'autres langues.

Il est tout d'abord nécessaire de recevoir des informations des pays en développement sur les besoins prioritaires de leurs services de métrologie légale sur la base des classifications du rapport et des catégories d'instruments de mesure soumis aux contrôles de métrologie légale. En conséquence un questionnaire a été établi pour les pays qui auraient besoin de CVL.

M. Ragulin conclut sa présentation en proposant que les pays en développement prévoient d'équiper leurs services de métrologie en CVL et de développer des CVL pour les instruments de mesure les plus largement utilisés (par exemple les masses, les grandeurs géométriques, les volumes, etc.). Les modèles

existants de CVL développés et mis en application en Russie pourraient être modifiés sur la base des besoins techniques et économiques locaux nationaux et des circonstances.

M. Boudissa demande quand le questionnaire mentionné sera distribué, et s'il y en aura un ou plusieurs, afin de couvrir les besoins, l'équipement, etc. Il demande également comment l'information sera utilisée. M. Ragulin répond que le problème s'applique à beaucoup de pays qui n'ont pas encore établi leur CVL. Il dit de plus que le questionnaire (qui a été établi en russe) contient des informations sur les types principaux de CVL et sera bientôt traduit et envoyé au WG 3 et autres pays intéressés. Il sera demandé aux participants de présenter des propositions additionnelles sur la composition de ces CVL. Sur la base des réponses reçues un document de synthèse sera établi et contiendra (entre autres) les exigences de base sur les CVL y compris leur traçabilité.

Mme Annabi rappelle que ce groupe de travail, de même que les autres, a pour mission de satisfaire aux besoins des pays en développement. Elle demande que les résultats du travail du groupe soient envoyés aussi rapidement que possible au BIML qui les distribuera en fonction des besoins.

2.4 Discussion sur les termes de référence des Groupes de Travail

M. Kochsiek exprime le sentiment que les stratégies globales des WG 2 et 3 ne sont pas claires et demande que l'on prenne en considération les besoins des pays en développement dans les domaines de l'information et de l'équipement.

M. Klenovský pense qu'un répertoire des services de métrologie légale pourrait être utile à l'image de ce qui est utilisé au sein de WELMEC.

M. Hocine suggère que le travail des trois groupes ne soit pas divisé par des barrières qui les amèneraient à travailler isolément. Il suggère que le groupe sur l'*information* utilise un certain nombre des sujets traités par les autres groupes et que cela soit porté à la connaissance des pays en développement qui, dit-il, pourraient utiliser beaucoup de cette information sur la formation et l'équipement même s'ils ne sont pas en mesure d'entreprendre des actions de formation ni d'acquérir de l'équipement.

M. Dunmill remercie M. Hocine pour ses commentaires et dit que si l'on veut que les groupes de travail produisent ce dont les membres du Conseil de Développement ont besoin, il faut que les participants fassent connaître leurs besoins; il suggère des manières d'améliorer les termes de référence des groupes.

Considérant les difficultés rencontrées en Israël pour réviser la loi de métrologie légale, M. Harel demande si la philosophie du D 1 est couverte par les termes de référence de ces groupes de travail. M. Magaña répond qu'il y a plusieurs solutions à ce problème et qu'elles sont discutées au sein du groupe de travail conjoint et du TC 3, mais que l'idée qui guide la révision du D 1 est de développer un cadre qui guiderait les pays qui souhaitent établir des lois sur la métrologie légale; cependant les détails sur ce qui devrait être couvert seront laissés à chaque pays individuellement.

M. Dunmill propose que les programmes de travail des trois groupes soient examinés afin de vérifier s'ils continuent de satisfaire aux besoins des membres du Conseil de Développement.

M. Magaña indique que les termes de références des WG 2 et 3 sont assez longs et devraient peut-être faire l'objet de priorités étant donné que tous les sujets ne peuvent être traités immédiatement. Il cite par exemple les deux premiers termes de référence du WG 2:

"Identifier les besoins spécifiques et exigences des pays en développement de l'OIML dans les domaines de l'information et de la documentation en métrologie légale et domaines connexes (par exemple les essais, la certification, la gestion de la qualité, la vérification de conformité, etc.);

Aider les pays en développement à formuler ces besoins et exigences".

Il propose que ces deux sujets soient traités avant de s'occuper des autres.

Pour le WG 3, M. Magaña cite le premier terme de référence:

“Étudier les besoins des pays en développement dans le domaine de la planification et de l'équipement des laboratoires de métrologie, la comparaison et la vérification des étalons de mesure nationaux, la formation du personnel national”.

Il considère que cela devrait être initialement limité aux laboratoires de métrologie légale sinon la coopération de la Convention du Mètre serait nécessaire. Il pense que la question de la formation devrait être traitée ultérieurement par le WG 1.

Il considère que le deuxième point est également important:

“Offrir des conseils et des informations aux services nationaux de métrologie sur les fournisseurs potentiels d'équipement métrologique”.

Ce sujet est d'un grand intérêt mais étant donné qu'actuellement il n'y a pas assez d'information, il devrait être traité après le premier.

Mme Annabi est d'accord et pense que donner ces priorités dans le travail des groupes leur permettra de travailler plus rapidement à satisfaire les besoins des pays en développement. Elle leur demande de respecter ces priorités tout en travaillant en étroite coopération avec la Présidence du Conseil de développement et le BIML afin de produire des documents utilisables et d'intérêt immédiat pour les pays en développement.

M. Vaucher pense que l'identification des besoins devrait être faite par chaque pays en fonction de sa situation actuelle plutôt que par un groupe de travail. Il dit que cependant son institution est en mesure d'aider dans ce travail, en particulier en donnant des informations sur les programmes d'assistance. Mme Annabi le remercie pour cette proposition et M. Magaña ajoute que le problème de vérification de certains instruments de base est commun à beaucoup de pays en développement.

M. Boudissa est d'accord avec M. Vaucher et dit que chaque pays en développement devrait définir l'équipement ou les types de laboratoires dont il a besoin, bien qu'il pense qu'une stratégie globale soit également importante. Un autre sujet critique non encore discuté est la date limite à laquelle le travail de chacun de ces groupes devra être terminé, étant donné qu'on est dans la troisième année de discussion de ce travail. Mme Annabi reconnaît que cela serait souhaitable et demande à chaque groupe de travail de se réunir avant la prochaine réunion du Conseil de Développement; un rapport sur chacune de ces réunions devra être envoyé au BIML.

M. Birch dit qu'en plus du développement de capacités appropriées en métrologie légale, c'est un système de métrologie légale qui devrait être établi. En cela les pays en développement ont un certain avantage dans ce sens qu'ils n'ont pas à suivre le même chemin que les pays développés. En particulier ils font face aux mêmes défis (les changements technologiques, l'expansion du domaine de la métrologie légale, l'évolution du rôle de l'État, la globalisation, etc.) que les pays développés. Sous réserve qu'ils puissent recevoir des conseils corrects en matière de politique à suivre (par exemple en provenance du Conseil de Développement), ils ont la possibilité d'établir des systèmes modernes puisqu'ils ne connaissent pas les mêmes divisions et états de faits dans l'accomplissement des diverses responsabilités. La législation constitue un de ces aspects, mais cela doit être considéré en liaison avec l'administration et la coordination qui font partie intégrante d'un système de métrologie légale moderne. Le Conseil de Développement devrait donner des conseils sur les systèmes nécessaires, ce qui est aussi important que les capacités requises. M. Magaña répond que la révision du D 1, qui devrait être distribuée avant la fin de 2001, contient un certain nombre de recommandations sur les types de considérations à prendre en compte en fonction des structures nécessaires dans un pays donné. Ce sujet pourra être examiné en plus de ceux traités par les trois groupes de travail et le TC 3.

3 Rapports des représentants d'Organisations Régionales de Métrologie Légale

Mme Annabi demande aux représentants des Organisations Régionales de Métrologie Légale (RLMO) de faire rapport sur leurs activités d'intérêt pour les pays en développement.

3.1 Forum Asie-Pacifique de Métrologie Légale (APLMF)

M. Birch (APLMF) donne un bref résumé des développements au sein de l'APLMF qui sont d'intérêt pour le Conseil de Développement ; c'est en fait son dernier rapport en tant que Président de l'APLMF. Il pense tout d'abord que cette RLMO a réussi parce qu'elle travaille dans le contexte d'une structure gouvernementale régionale, la Coopération Économique Asie-Pacifique (APEC). Ensuite, lorsque l'APLMF a été établi en 1994, il a été décidé de commencer avec des projets spécifiques procurant des bénéfices à ses membres plutôt que d'établir des programmes complexes. Il rappelle aux participants que la région Asie-Pacifique est très diverse; elle représente environ 65 % du PNB mondial et comprend les économies les plus vastes du globe ainsi que quelque uns des pays les plus pauvres et les plus petits. Les projets visent à aider au développement des capacités nationales et à harmoniser les exigences régionales. Il a été décidé que l'information était d'une importance capitale et le premier répertoire de métrologie légale dans la région a été publié dans les trois mois de l'établissement de l'APLMF. Des cours de formation ont aussi été organisés pour les instruments de mesure les plus communément utilisés. Des ateliers ont été organisés pour les mesurages de "haute valeur". En 1996 a été tenu un atelier de trois jours sur la *Modernisation des structures législatives et administratives*. M. Birch ajoute que ce n'est qu'après cinq années de fonctionnement qu'un Mémoire d'Entente (MoU) et qu'une structure de cotisations sont devenus nécessaires.

Au cours de l'année précédente, un cours de formation sur la vérification et la re-vérification des compteurs de carburant et de GPL a été organisé par la National Standards Commission (Australie) en association avec le China State Bureau of Quality and Technical Supervision. La première étape du projet sur le mesurage de l'humidité du riz, un voyage d'étude, doit se tenir la semaine prochaine au Japon. Elle ne sera pas financée par l'APEC au contraire d'une partie de la deuxième étape du projet, l'établissement d'un système de contrôle des humidimètres pour le riz en Thaïlande.

M. Birch donne aussi des indications sur les développements sous-régionaux. Le comité consultatif sur les normes et la qualité de l'Association de Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) n'a jusqu'à présent travaillé que sur la normalisation. En conséquence un comité de métrologie légale doit maintenant être établi. La sous-région des Iles du Pacifique Sud-Ouest comprend quelques douze très petites nations, une seule ayant une population supérieure à 1 million alors qu'une autre a seulement 10 000 habitants. Elles ont toutes plus ou moins un système de métrologie légale mais sont trop petites pour participer aux activités de l'APLMF; une réunion sera tenue plus tard dans l'année.

3.2 Coopération du Sud-Est de l'Europe pour la Qualité, la Normalisation, l'Accréditation et la Métrologie

M. Grkov informe l'assemblée qu'en raison de la situation politique en Macédoine la troisième conférence prévue a été annulée. Le Bureau Macédonien de Normalisation et Métrologie a préparé une documentation et des questionnaires pour les groupes de travail en ce qui concerne: 1) le développement d'une base de données; 2) le transfert des connaissances; 3) l'organisation de comparaisons entre laboratoires; et 4) la rédaction d'un Mémoire d'Entente. Un soutien financier a été demandé au gouvernement macédonien et à l'Union Européenne.

3.3 Coopération Euro-Asiatique des Instituts Nationaux de Métrologie (COOMET)

M. Zhagora indique que la onzième réunion de COOMET s'est tenue en avril 2001. Actuellement, les objectifs principaux de COOMET sont:

- Réaliser l'équivalence des étalons de mesure et harmoniser les exigences pour les instruments de mesure et leur contrôle métrologique;
- Reconnaître l'équivalence des certificats métrologiques nationaux;
- Échanger des informations sur la situation présente des services nationaux de métrologie;
- Collaborer à des projets métrologiques; et
- Promouvoir l'échange de services en métrologie.

Il souligne les domaines de travail actuels au sein de COOMET et indique que 51 projets sont en cours de développement et 19 au stade d'approbation. Un groupe séparé de métrologie légale a été établi avec six projets. Il a aussi été proposé que ce groupe travaille sur le développement de Recommandations sur les logiciels, la mise en application du GUM, les exigences pour les certificats d'approbation de type, l'analyse des législations des membres et les accords régionaux de reconnaissance mutuelle. Un répertoire a été publié et un site web est maintenant disponible.

M. Zhagora conclut sa présentation en présentant quelques propositions:

- Les RLMO doivent participer au développement des Recommandations et accords afin d'augmenter le nombre des pays pouvant apporter leur contribution;
- Les RLMO devraient aider à la mise en application des Recommandations et accords OIML; et
- Les publications récentes d'autres organisations devraient être prises en considération lors du développement des Recommandations et accords.

3.4 Forum Euro-Méditerranéen de Métrologie Légale (EMLMF)

M. Lagauterie commence en mentionnant le séminaire *La métrologie au service du développement économique et social* qui s'est tenu à Paris en décembre 2001 avec la participation conjointe du gouvernement français, de l'OMC et de l'OIML, et dont le compte rendu sera disponible sous peu. Il a démontré l'importance de toutes les branches de la métrologie et leur cohérence.

Il continue en expliquant que la troisième réunion de l'EMLMF s'est tenue en juin à Poitiers, France, et rappelle aux délégués que l'EMLMF est ouvert aux membres de l'Union Européenne, aux pays ou économies méditerranéennes, à d'autres pays acceptés par son comité, ainsi qu'aux organisations internationales et régionales concernées par la métrologie. M. Lagauterie donne la liste des objectifs de Forum, qui traitent presque tous de coopération avec les pays en développement:

- Organiser l'échange d'informations et développer la confiance mutuelle entre autorités de métrologie légale;
- Identifier et promouvoir l'élimination des barrières techniques au commerce;
- Coordonner la formation en métrologie légale au niveau régional;
- Faciliter la coopération et l'aide en matière de développement des infrastructures de métrologie légale des membres;
- Promouvoir l'harmonisation des méthodes d'essai;
- Promouvoir l'utilisation et l'acceptation des publications OIML ainsi que du Système de Certificats OIML; et
- Promouvoir l'utilisation d'arrangements de reconnaissance mutuelle au niveau international, en coopération avec d'autres organismes régionaux.

A sa dernière réunion le Forum s'est concentré sur trois sujets:

- Formation - un questionnaire a été mis au point;
- Reconnaissance des approbations de type - il avait été prévu d'établir un fichier des approbations de type mais il a en fait été décidé d'établir une liste des organismes de métrologie légale avec les personnes de contact appropriées. Un questionnaire a été mis au point à ce sujet et sera prochainement distribué. Il a également été considéré important d'étudier la conformité au modèle d'instruments présentés à la vérification primitive; et
- Projet de Mémoire d'Entente - un projet a été mis au point et vient juste d'être distribué à tous les membres potentiels du Forum.

La question du financement a également été discutée et l'Union Européenne va être approchée en vue d'une aide au fonctionnement du Forum ainsi qu'aux activités de formation.

3.5 Forum de l'Océan Indien de Métrologie Légale (IOLMF)

M. Birch indique que ce Forum a été créé en mars 1998 à la suite de l'établissement d'une organisation inter-gouvernementale régionale, l'Association de Coopération Régionale du Pourtour de l'Océan Indien. Il est prévu de transférer dans cette région les ressources déjà développées dans la région Asie-Pacifique. Un répertoire de métrologie légale a été publié et un atelier tenu en novembre 1998 pour examiner les priorités. Les résultats de cet atelier sont toujours entre les mains de l'organisation inter-gouvernementale dont on attend les réactions. Un des avantages constatés est que la région a une partie commune avec SADCMEI et des discussions ont eu lieu sur la possibilité d'actions communes. Il est espéré que certains membres de IOLMF seront en mesure de participer à un atelier SADCMEI en novembre 2001 sur la modernisation des structures législatives et administratives.

3.6 Coopération en Métrologie Légale de la Communauté de Développement du Sud de l'Afrique (SADCMEI)

M. Beard indique que des réunions de la Coopération se sont tenues en Tanzanie (novembre 2000) et au Lesotho (avril 2001). Il y a actuellement quatre comités techniques sur les produits préemballés (et plus généralement la vente des produits), les instruments, les règles de procédure (inactif pour le moment), et la formation (actuellement, recherche de programmes de formation). Depuis sa création SADCMEI a eu pour but l'élimination des barrières techniques au commerce et la promotion du commerce tant à l'intérieur de la région qu'avec le reste du monde.

Les préemballés ont été considérés comme la première priorité et un document destiné à devenir une norme régionale sur les exigences d'étiquetage a été élaboré sur la base de R 79 *Exigences pour l'étiquetage des produits préemballés* mais avec l'inclusion de questions à caractère local comme des exemptions sur la vente "informelle" de produits, afin de promouvoir le développement des entreprises de tailles petite et moyenne. Des commentaires ont également été formulés en ce qui concerne la révision de R 87 *Contenu net des préemballages*.

En ce qui concerne les instruments, M. Beard dit que bien que le principe général soit d'utiliser les Recommandations OIML, certains travaux sont effectués afin de couvrir des zones dans lesquelles il n'y a actuellement pas de Recommandations. La Zambie est en train de préparer des documents couvrant les balances mécaniques de comptoir et à fléaux.

Le PTB a sponsorisé un cours de formation sur l'interprétation de la R 49 révisée sur les compteurs d'eau. Comme déjà mentionné par le représentant de l'IOLMF, il y aura également en novembre 2001 un atelier sur la modernisation de la législation de métrologie légale. Un document détaillant les besoins régionaux en matière de formation et les cours disponibles pour satisfaire ces besoins a été élaboré avec l'intention de mettre en place des cours locaux de "formation des formateurs" afin de

couvrir les besoins. Une proposition de projet de développement est en cours d'examen avec l'ONUDI. Des délégations vont visiter les gouvernements de certains pays afin de les sensibiliser à l'importance de la métrologie légale et d'obtenir des engagements quant à l'emploi de personnel dans les services de métrologie légale si un financement peut être fourni pour l'achat d'équipement. Les priorités sont les instruments électroniques pour le contrôle statistique des préemballages, suivi par l'équipement de vérification et d'essai pour les instruments usuels (instruments de pesage à fonctionnement non automatique, distributeurs de carburant, compteurs de gros calibre, instruments de pesage à fonctionnement automatique, compteurs d'énergie électrique et d'eau).

Un répertoire régional de métrologie légale a été préparé et sera prochainement disponible sur le site web de SADC (www.sadc-sqam.org).

M. Beard indique qu'à la suite d'un vote au sein de SADC MEL, M. K. Kapembwa a été désigné comme délégué de la région auprès du groupe régional consultatif du Conseil de Développement.

3.7 Système Interaméricain de Métrologie (SIM) - Groupe de Travail sur la Métrologie Légale

M. da Silva indique qu'une réunion s'est tenue à Sao Paulo en décembre 2000 au cours de laquelle les termes de référence et priorités de deux sous-groupes ont été établis. Il a été décidé de tenir un atelier sur les préemballages et de préparer des projets de procédures pour la vérification primitive. La prochaine réunion pourrait se tenir en décembre 2001 afin de discuter de ces deux sujets et de désigner le représentant auprès du groupe régional consultatif du Conseil de Développement. Deux sujets d'intérêt pour le Conseil de Développement seront également examinés à la prochaine réunion: les communications, qui présentent des problèmes particuliers pour certaines des petites îles des Caraïbes, et le développement des capacités de métrologie dans ces petits pays. Cela a bien sûr des implications financières et pose des problèmes d'assistance technique. M. da Silva demande aussi que l'on prête attention à l'élaboration de publications OIML contenant davantage d'exigences techniques de base, peut être avec en plus des suggestions quant aux exigences et méthodes de vérification.

3.8 Coopération Européenne en Métrologie Légale (WELMEC)

M. Bennett indique que dans le programme actuel de WELMEC il n'y a pas grand chose d'intérêt spécifique pour les pays en développement étant donné que la plupart du travail concerne la mise en application de la Directive sur les Instruments de Mesure. Le programme de travail n'a pas évolué de manière substantielle par rapport aux informations données à la réunion de l'année dernière. Il indique également que WELMEC a désigné M. Klenovský comme délégué auprès du groupe régional consultatif du Conseil de Développement.

M. Magaña souligne que les documents de WELMEC sont disponibles sur le site web (www.welmec.org) et peuvent être d'intérêt pour les pays en développement.

4 Propositions pour le programme de travail 2001–2002

M. Dunmill indique les sujets ci-après comme constituant des priorités pour l'année à venir:

- Liaison avec d'autres organisations (Banque Mondiale, Commission Européenne, ONUDI, etc.) afin d'identifier les sources de financement pour les programmes déjà définis;
- Suivi attentif des développements au sein du groupe de l'OMC sur l'accès des pays en développement à la normalisation;

- Participation dans toute la mesure du possible aux activités des comités techniques et sous-comités identifiés comme d'intérêt pour le Conseil de Développement;
- Poursuite du développement du site web du Conseil de Développement. En particulier, les pages sur la formation seront redéfinies afin de les tenir plus à jour. M. Dunmill demande aux membres de tenir le BIML informé des mises à jour. Le site web sera également traduit en espagnol; et
- Utilisation des commentaires formulés pendant la réunion pour revoir les termes de référence et programmes de travail des trois groupes de travail, afin d'assurer qu'ils sont appropriés et satisfont aux besoins des pays en développement. Les listes de participation à ces groupes seront ré-établies.

Un délégué africain^(*) constate que le problème de financement a été discuté fréquemment sans qu'aucune solution soit identifiée. Il pense également que le partage des coûts est un domaine important à considérer quand on parle de financement, étant donné que les donateurs tendent à être plus intéressés s'ils voient qu'un pays est prêt à s'engager financièrement par lui-même.

Mme Annabi rappelle aux Organisations Régionales de Métrologie Légale qui ne l'auraient pas encore fait qu'elles doivent désigner un délégué auprès du groupe régional consultatif du Conseil de Développement.

5 Informations sur des projets en cours

5.1 ONUDI - OIML - PTB

M. Kochsiek donne des informations sur cette coopération qui vise à renforcer les services de métrologie légale dans les pays en développement. Bien qu'une lettre d'intention ait été signée en 1999, le manque de ressources financières a limité le travail à une collecte d'informations et à un voyage d'étude sans qu'il soit possible de faire plus. Cette année un financement a été obtenu dans le cadre d'un projet dénommé *Promotion de la métrologie et des essais dans les pays d'Afrique de l'Ouest* et il est espéré que le travail commencera bientôt. Il y a aussi un projet de l'Union Européenne dans le *Programme pour l'établissement d'un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité* dans les pays de l'Union Économique et Financière de l'Afrique de l'Ouest qui sera mis en application par l'ONUDI, ces deux activités devant être harmonisées. L'année dernière des contacts ont été établis avec sept pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mozambique, Tanzanie et Ouganda) et une réunion entre ONUDI, PTB et OIML sera tenue aussi rapidement que possible.

Il y a également eu des discussions au sujet d'un autre projet dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest mais une réunion et une présentation à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS) prévues pour septembre ont été annulées. Le PTB a récemment reçu une délégation de certains des pays concernés et il est espéré que des progrès pourront être réalisés rapidement.

^(*) Il n'a pas été possible d'identifier l'orateur sur la bande d'enregistrement de la réunion; il est supposé qu'il s'agit soit de M. Tukai (Tanzanie), soit de M. Sinyangwe (Zambie) soit encore de M. Kapembwa (Zambie).

6 Informations sur des activités spéciales de certains Membres

6.1 Allemagne - PTB

M. Kochsiek indique que le PTB poursuit actuellement plus de trente projets dans vingt-quatre pays et quatre organisations régionales. La plupart des pays concernés sont des pays en développement ou des économies en transition et le financement vient soit d'un budget spécial de gouvernement allemand, soit de la Commission Européenne, soit encore de la Banque Mondiale.

Des projets bilatéraux d'aide à la métrologie légale ont permis que des systèmes de métrologie légale soient mis en œuvre en Mongolie, Thaïlande et Turquie. Une action spécifique de conseil est par ailleurs entreprise, comprenant des experts pour des missions de courte durée, une formation sur le contrôle du contenu des préemballages en Mongolie, un voyage d'étude par des fonctionnaires thaïs et la formation d'inspecteurs turcs.

Une évaluation du système de métrologie légale de Malte a été effectuée par deux experts et des conseils donnés au sujet d'une restructuration.

La tenue à Tunis d'un séminaire sur le contrôle du contenu des préemballés a été aidée par une formation des formateurs en Allemagne et la fourniture d'équipement.

D'autres activités visent à encourager le développement régional, par exemple au niveau de SADCMEEL. En plus du travail de consultation, l'aide comprend la prise en charge de trois inspecteurs pour assister à un atelier de formation, un séminaire sur les compteurs d'eau froide, des comparaisons de masses, etc. Le Mozambique a également reçu de l'équipement pour ses laboratoires de masse et de volume.

En coopération avec l'APLMF, le second séminaire de métrologie légale pour les membres de l'ASEAN et de l'APLMF s'est tenu en octobre 2000. Les participants ont identifiés les besoins et possibilités de coopération dans la région et décidé d'établir un sous-comité sur la métrologie légale dans le cadre du Comité pour la Normalisation et la Qualité de l'ASEAN. La Thaïlande en assurera la coordination. L'année prochaine le PTB mettra en route un nouveau projet de *Soutien à la métrologie, normalisation, essai et qualité* dans les pays de l'Asie du Sud-Est, ce qui renforcera leur coopération régionale au sein de l'ASEAN et de l'Association de l'Asie du Sud-Est pour la Coopération Régionale.

Le PTB discute aussi de nouveaux projets avec le National Weights and Measures Laboratory (Royaume Uni) et d'autres institutions, pour la plupart en Europe, et il y aura peut être l'année prochaine des progrès sur lesquels on pourra faire rapport.

6.2 Cuba

M. Antunez Ramirez annonce que les 6 et 7 mai 2002, Cuba organisera la 12^{ème} réunion de COOMET. Ensuite, les 8-10 mai, se tiendra *Metrologia 2002* à La Havane, organisé par le National Bureau of Standards (NC) de la République de Cuba, MACNOR S.A. et autres organisations. Cette réunion fait suite à la série pleine de succès de symposia de ce genre tenus en 1990, 1993, 1996 et 2000. Plus d'information est disponible sur la page "Évènements" du site web de l'OIML (www.oiml.org).

6.3 Allemagne - DAM

M. Wallerus annonce que le cours de formation sur la vérification des instruments de pesage prévu pour octobre 2001 a été reporté à juillet 2002. Un atelier sur la mise en application des Directives

Européennes dans les réglementations nationales est aussi prévu pour 2002. Cela est intéressant pour les pays qui veulent rejoindre l'Union Européenne. Le programme actuel de formation se trouve sur le site web du DAM (www.dam-germany.de).

6.4 Suisse

M. Vaucher indique que METAS va, la semaine prochaine, donner un cours de métrologie appliquée pour les futurs vérificateurs des poids et mesures. Le cours traitera des aspects généraux de la métrologie légale, des instruments de mesure des masses, débits, gaz d'échappement et des préemballages. L'accent sera mis sur des exercices pratiques et des participants de pays en développement peuvent y participer gratuitement bien qu'aucune aide financière ne soit prévue pour le voyage et le séjour. Il s'agit d'un cours modulaire ce qui permet de n'assister qu'aux parties d'intérêt.

6.5 Bélarus

M. Zhagora donne des informations sur un programme de formation de trois mois qui a été organisé avec succès par l'Institut de Métrologie de Bélarus pour deux métrologues (de Lituanie et de Géorgie) dans le laboratoire récemment établi de radiométrie et dosimétrie au sujet de la vérification et de l'étalonnage des instruments de mesure. Ce programme de formation a été financé par l'AIEA.

7 Autres questions

Il n'y a pas eu d'autres questions à discuter.

8 Prochaine réunion

Il est proposé que la prochaine réunion se tienne en liaison avec la 37^{ème} réunion du CIML à Saint Jean de Luz, France, en septembre/octobre 2002.

9 Conclusions et clôture de la réunion

Mme Annabi remercie les délégués pour leur intérêt et participation au Conseil de Développement dont elle clôt la réunion. ■

